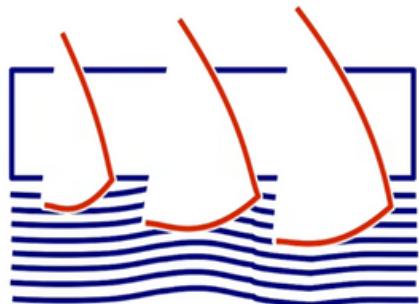




Rejoindre l'équipe de l'EVL

ÉCOLE DE VOILE LACHINE



www.voilelachine.com

Devenir bénévole



01

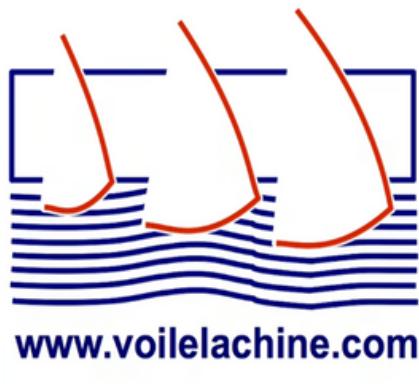
Requis en voile

- Avoir au moins **14 ans**
- VoileCan 2 obtenu
- En formation à VoileCan 3
- Ou avoir la recommandation d'un employé

02

Responsabilités

- Assiste l'instructeur sur l'eau et observe les techniques d'encadrement et d'enseignement
- Aide au bon fonctionnement des séances (accompagner un jeune à la salle de bain, animer des jeux, chercher du matériel, etc)



Devenir aide-instructeur



01

- Avoir au moins **15 ans**
- VoileCan 3 obtenu
- En formation à VoileCan 4

02

Requis en sécurité

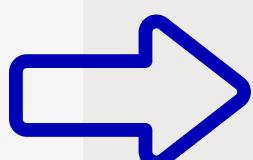
- Détenir un certificat valide de premier soin général (*)
- Détenir une certification valide en RCR (*)
- Compléter la formation en ligne sur la sécurité dans le sport (Coach.ca)

03

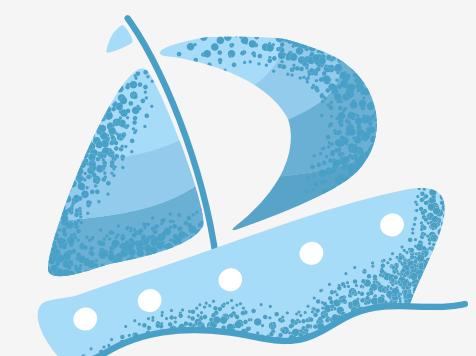
Requis en sécurité nautique

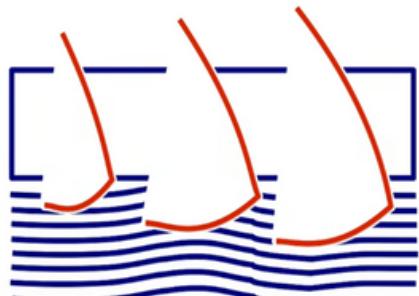
Avoir obtenu ou être en voie d'obtenir:

- le certificat en sécurité nautique (émis par FVQ)
- la carte embarcation plaisance (émis par CCEP)



(*) remboursé à 100% en fin de saison
ou organisé par l'EVL





www.voilelachine.com

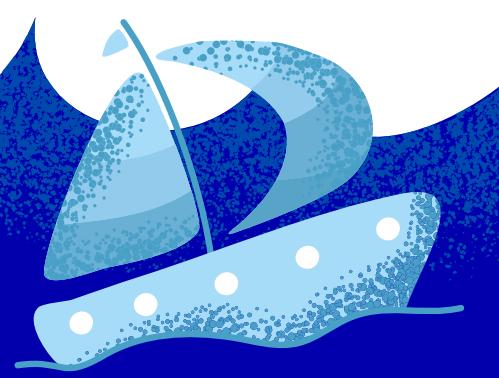
Responsabilités Aide-Instructeur

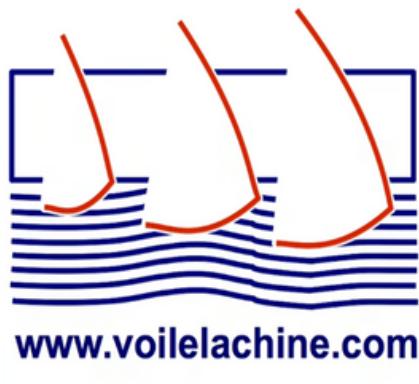
Camps de jour

- Participe activement au bon déroulement des camps (gréement; surveillance du plan d'eau et quais; accompagnement des jeunes entre les locaux et le terrain; rangement; etc)
- Assiste l'instructeur sur l'eau et observe les techniques d'encadrement et d'enseignement

Locations

- Aide à préparer et ranger les embarcations pour la location;
- Assure une surveillance du plan d'eau;
- Assiste aux remorquage si requis





Devenir instructeur 1-2



01

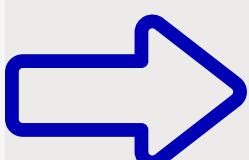
Requis en voile

- Avoir au moins 16 ans
- VoileCan 4 obtenu

02

Requis en sécurité

- Détenir un certificat valide de premier soin général (*)
- Détenir une certification valide en RCR (*)
- Compléter la formation en ligne sur la sécurité dans le sport (Coach.ca)



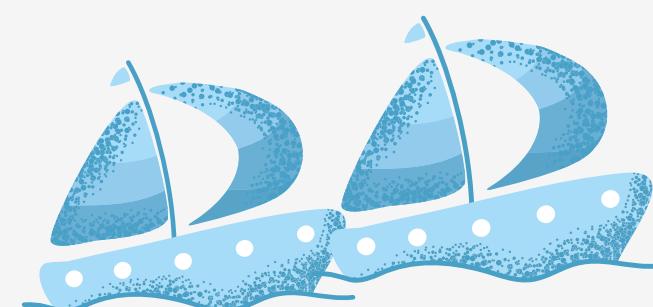
(*) remboursé à 100% en fin de saison ou organisé par l'EVL

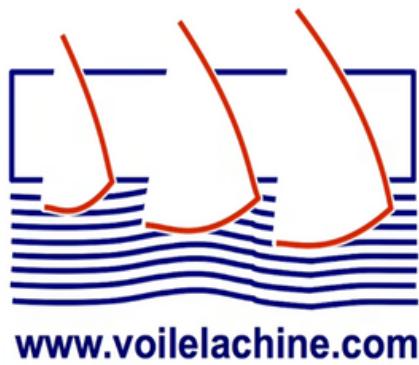
03

Requis en sécurité nautique

Avoir obtenu ou être en voie d'obtenir:

- le certificat en sécurité nautique (émis par FVQ)
- la carte embarcation plaisance (émis par CCEP)
- Expérience reconnue de conduite (peut être établie par Chef de base de l'EVL)





Devenir instructeur 1-2 : formation FVQ



Formation de la Fédération de voile du Québec

01

- Compléter le stage Fondamental de la FVQ
 - théorie, en ligne ou en personne
- Entre février et mai

02

- Suivre le stage pratique de la FVQ;
- 2 x 2,5 jours dans une école de voile,
- Entre mai et juin

<https://voile.qc.ca/fr/devenir-instructeur-deriveur/>

Certification de la FVQ

03

Payer la cotisation sur son compte Voile Canada chaque année **suivant** le stage pratique

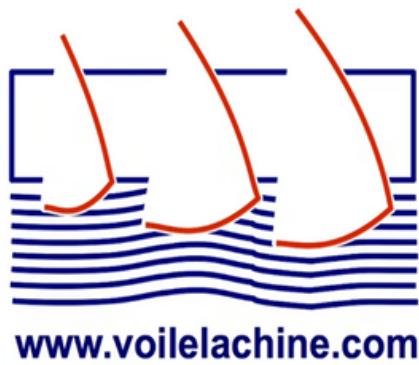
04

Demander une évaluation par la FVQ après un an d'expérience d'enseignement de la voile.

05

Rester certifié en demandant une re-certification (tous les 4 ans) ou en participant au Rendez-vous des instructeurs





Responsabilités instructeur 1-2



Camps

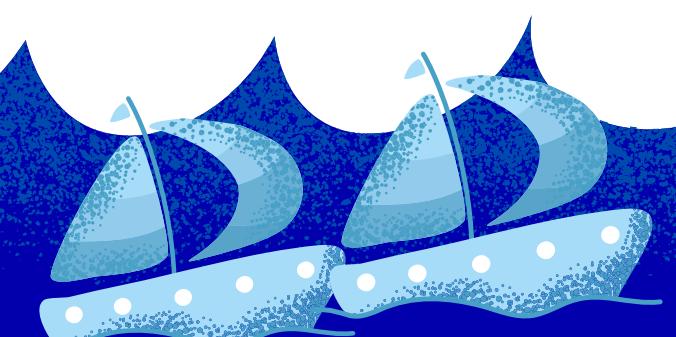
- Enseigne la voile à un groupe de campeurs;
- Est responsable de la sécurité des campeurs et du bon déroulement du camp;
- Évalue les campeurs et délivre la certification VoileCan 1 ou VoileCan 2 aux jeunes.

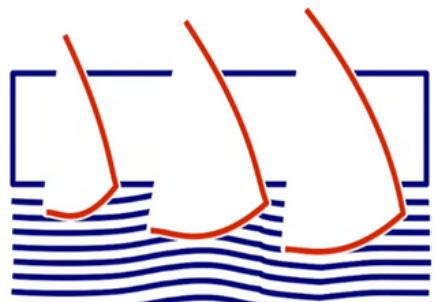
Cours adultes

- Enseigne la voile à un groupe d'adultes ou en cours privé;
- Est responsable de la sécurité et du bon déroulement du cours;
- Évalue les participants et délivre la certification VoileCan 1 ou VoileCan 2

Autres activités

- Est responsable de la sécurité et du bon déroulement de l'activité



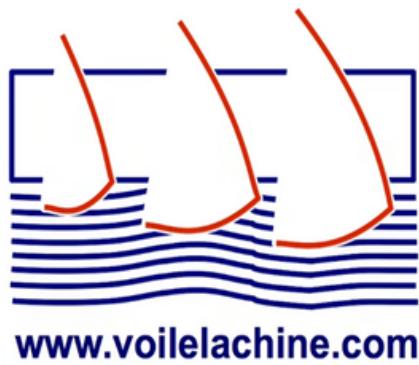


www.voilelachine.com

Progresser avec l'EVL

Devenir instructeur 3-4

ÉCOLE DE VOILE LACHINE



Devenir instructeur 3-4



01

- Avoir au moins 16 ans
- Avoir la certification instructeur VoileCan 1-2 de la FVQ ou Voile Canada
- Avoir un an d'expérience comme instructeur VoileCan 1-2 (150h min)

02

Requis en sécurité

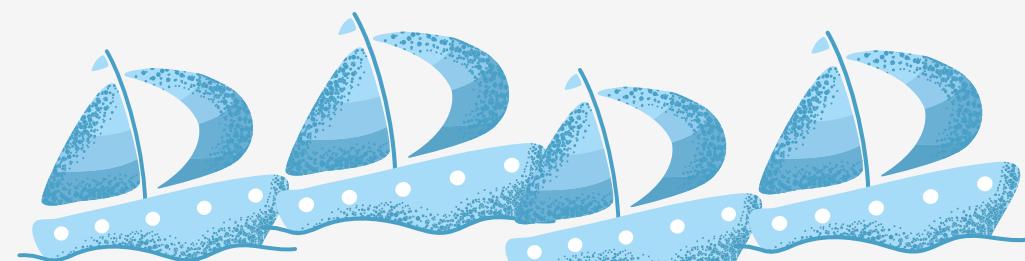
- Détenir un certificat valide de premier soin général
- Détenir une certification valide en RCR
- Compléter la formation en ligne sur la sécurité dans le sport (Coach.ca)

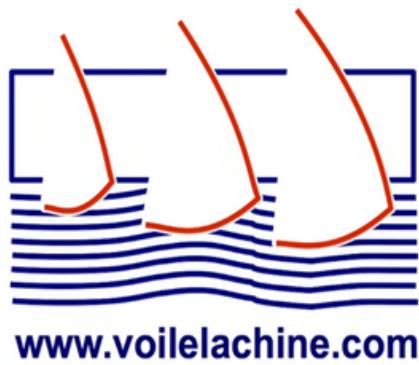
Remboursé à 100% par l'EVL à la fin de la saison ou organisé par l'EVL en présaison

03

Requis en sécurité nautique

- Avoir obtenu:
- le certificat en sécurité nautique (émis par FVQ)
- la carte embarcation plaisance (émis par CCEP)





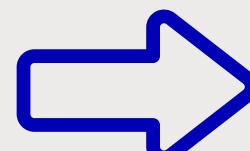
Devenir instructeur 3-4 : formation FVQ



Formation de la Fédération de voile du Québec

01

- Suivre un stage instructeur avancé de la FVQ;
- entre mai et juin
- <https://voile.qc.ca/fr/instructeur-deriveur/>



Frais de stage remboursé à 100% par l'EVL:
• 50% à la fin de la 1ère saison
• 50% à la fin de la 2e saison

02

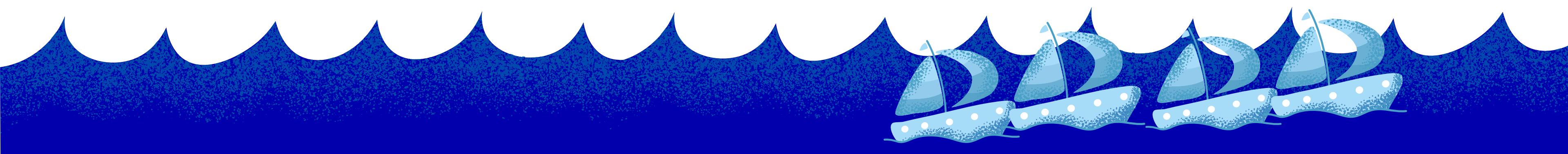
Payer la cotisation sur son compte Voile Canada chaque année.

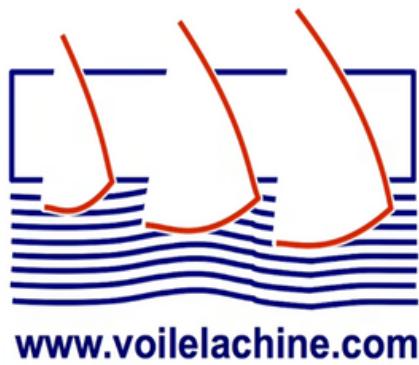
04

Rester certifié en demandant une re-certification (tous les 4 ans) ou en participant au Rendez-vous des instructeurs



Frais de cotisation et de recertification remboursés à 100% par l'EVL pour les instructeurs 3-4 en fin de saison





Responsabilités instructeur 3-4



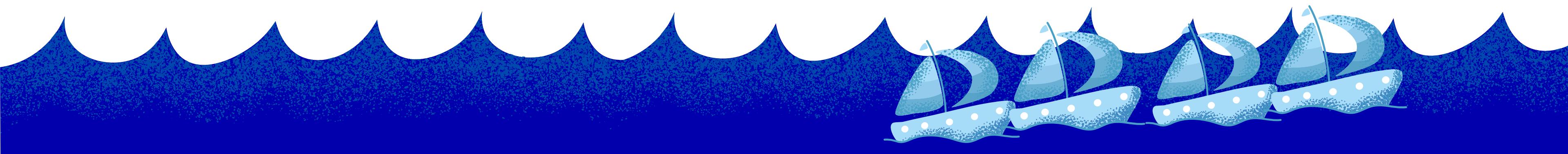
Camps

- Enseigne la voile à un groupe de campeurs;
- Est responsable de la sécurité des campeurs et du bon déroulement du camp;
- Évalue les campeurs et délivre la certification VoileCan 3 ou VoileCan 4 aux jeunes.

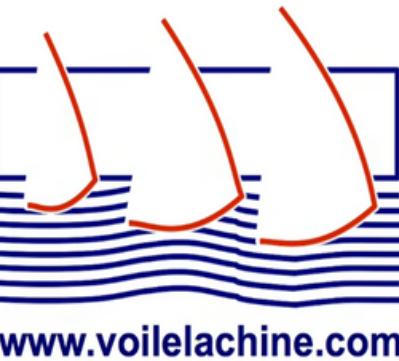
Cours adultes

- Enseigne la voile à un groupe d'adultes ou en cours privé;
- Est responsable de la sécurité et du bon déroulement du cours;
- Évalue les participants et délivre la certification VoileCan 1, VoileCan 2, VoileCan3, VoileCan4
- Est responsable de la sécurité et du bon déroulement de l'activité

Autres activités



DES QUESTIONS ?



N'hésitez pas à contacter le Chef de base de l'École de voile de Lachine!

Par courriel: chefdebase@voilelachine.com

Par téléphone: 514-634-4326

À bientôt!